

Divulgateur : une survivant(e) a le droit de partager son expérience de VBG à la personne de son choix, qu'il s'agisse d'un membre de la famille en qui il a confiance, d'un ami ou d'un leader de la communauté, ou qu'il s'adresse directement à un prestataire de services VBG ou Protection ou alors à un acteur humanitaire non VBG.

Directive pour intervenant : Respectez toujours les principes directeurs de base: **Sécurité, Confidentialité, respect- Non-discrimination -Approche centrée sur la survivante** : Respect de la confidentialité et des souhaits de la survivante, Fournir des informations fiables et complètes sur les services disponibles pour le soutien aux survivants de VBG et tenir compte de l'obligation de déclaration prévue par la législation haïtienne, **Obtenir le consentement éclairé**, lorsque des membres de la famille ou des tuteurs prennent des décisions au nom de l'enfant, **prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant**. **Signalement obligatoire** pour les cas de **EAS** (Exploitation et Abus sexuel), se sont les cas dont les présumés auteurs sont des acteurs humanitaires

SI LA SURVIVANTE A DONNE LE CONSENTEMENT ECLAIRE

Pour la de Gestion des cas/Référencement, : Veuillez appeler **FADHRIS : 509 3706 08 60 / SOFA 509 3879 50 26 /*200(Ligne verte) / Kay Fanm 509 4448 23 23 / 3401 92 84 /*322 (Ligne verte) / FOSREF : 509 3658 79 29 / OFAVA : 509 3747 06 87 / 4175 50 60 / MdM Suisse 509 3718 01 65 / TOYA: 36012121/ SEROVie Hotline : *669** ils veilleront à orienter la survivante vers les services spécialisés dont elle a besoin et qu'elle a choisis. l'orientation vers des services spécialisés peut également se faire par l'intermédiaire de la ligne verte MCFDF: MSF Hollande: **8108** (pour urgence médical  CAN : **+509 37 03 1116** OIM: **8840** (urgence non médicale)

COMMUNE DE PORT AU PRINCE

- Clinique Pran Menm/MSF Hollande 509 3170 95 04
- RAPHA International : 509 3444-0901
- GHESKIO 509 3728 89 37 / 509 3760 34 00
- MdM Suisse 509 3718 01 65 / 3666 92 58 3826 01 07
- Hopital de l'université d'Etat d'Haïti 509 3808 90 50
- Centre de santé La Saline 509 4256 84 55
- FOSREF 509 3658 79 29
- Centre de santé 1er Avenue:31435723
- Fondation Cacao:45432312
- Hôpital Fondation de la Grâce: 37329843
- PROFAMIL:509 3702 11 05
- Fondation SEROVie & Clinique JC Menard 4865-7483/3732-2681/ Hotline: *669
- Fondation SEROVie & CPFO 3403-2437/3880-6410/ Hotline: *669

Gratuit ● Non Gratuit ● Pas d'accès/Fermé ● Service pour Enfant 

Pour les cas de EAS :Orienter la victime vers les services de lutte contre la VBG de son choixet de ses besoins ,Ou contacter lara.chlela@un.org

Médicale



Psychosocial



Juridico-Legal



Hébergement Temporaire



- SOFA 509 3879 50 26 /*200(Ligne verte)
- CAPAC+50928182626/ +50928162628 
- Clinique Pran Menm/MSF Hollande 509 3170 95 04
- GHESKIO 509 3728 89 37 / 509 3760 34 00
- RAPHA House international 509 3444-0901 
- Kay Fanm 4448 23 23 / 3401 92 84 / 4436 99 34/*322 (Ligne verte)
- Fondation TOYA 3601 21 21 (Alo Toya) 
- OFAVA 509 3747 06 87 / 4175 50 60 
- Medecin du monde Suisse 509 3718 01 65 / 3666 92 58 3826 01 07
- glise Shiba de Fontamara (OCH):44070311/43614430
- CIPUH :29 199000/509 37680146/27 383131
- SOFA 509 3879 50 26
- OFAVA 509 3747 06 87 / 4175 50 60
- MdM Suisse 509 3718 01 65 / 3666 92 58 3826 01 07
- Fondation SEROVie- Kay Kolibri : 509 2912-0011/ Hotline: *669

Divulgation : une survivant(e) a le droit de partager son expérience de VBG à la personne de son choix, qu'il s'agisse d'un membre de la famille en qui il a confiance, d'un ami ou d'un leader de la communauté, ou qu'il s'adresse directement à un prestataire de services VBG ou Protection ou alors à un acteur humanitaire non VBG.

Réponse immédiat Directive pour intervenant :Respectez toujours les principes directeurs de base: **Sécurité, Confidentialité, respect- Non-discrimination -Approche centrée sur la survivante** : Respect de la confidentialité et des souhaits de la survivante Fournir des informations fiables et complètes sur les services disponibles pour le soutien aux survivants de VBG et tenir compte de l'obligation de déclaration prévue par la législation haïtienne, **Obtenir le consentement éclairé**, lorsque des membres de la famille ou des tuteurs prennent des décisions au nom de l'enfant, **prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant. Signalement obligatoire** pour les cas de **EAS (Exploitation et Abus sexuel)** se sont les cas dont les présumés auteurs sont des acteurs humanitaires

SI LA SURVIVANTE A DONNE LE CONSENTEMENT ECLAIRE

Pour la de Gestion des cas: Veuillez appeler **RAPHA 509 3444-0901 / FOSREF : 509 3658 79 29 / OFAVA :509 3747 06 87 / SOFA : 509 3879 50 26 /*200 (Ligne verte)** ils veilleront à orienter la survivante vers les services spécialisés dont elle a besoin et qu'elle a choisis. l'orientation vers des services spécialisés peut également se faire par l'intermédiaire de la ligne verte

MCFDF: MSF Hollande: **8108** (pour urgence médical) CAN : **+509 37 03 1116** OIM: **8840** (urgence non médicale)

COMMUNE DE CARREFOUR

- Clinique Pran Menm/MSF Hollande 509 3170 95 04
- FOSREF : 509 3658 79 29
- Hôpital Maternité de Carrefour 509 3170 95 04

Médicale

Psychosocial

- Clinique Pran Menm/MSF Hollande 509 3170 95 04
- SOFA : 509 3879 50 26/*200 (Ligne verte)
- RAPHA : 509 3444-0901
- JECO-LAFAMILIA: +50937384242

Juridico-Legal

Hébergement Temporaire

- SOFA : 509 3879 50 26
- FOSREF : 509 3658 79 29

Gratuit Non Gratuit Pas d'accès/Fermé Service pour Enfant

Pour les cas de EAS :Orienter la victime vers les services de lutte contre la VBG de son choix et de ses besoins. Ou contacter lara.chlela@un.org

Divulgateur : une survivant(e) a le droit de partager son expérience de VBG à la personne de son choix, qu'il s'agisse d'un membre de la famille en qui il a confiance, d'un ami ou d'un leader de la communauté, ou qu'il s'adresse directement à un prestataire de services VBG ou Protection ou alors à un acteur humanitaire non VBG.

Réponse immédiat Directive pour intervenant : Respectez toujours les principes directeurs de base: **Sécurité, Confidentialité, respect- Non-discrimination -Approche centrée sur la survivante** : Respect de la confidentialité et des souhaits de la survivante Fournir des informations fiables et complètes sur les services disponibles pour le soutien aux survivants de VBG et tenir compte de l'obligation de déclaration prévue par la législation haïtienne, **Obtenir le consentement éclairé**, lorsque des membres de la famille ou des tuteurs prennent des décisions au nom de l'enfant, **prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant. Signalement obligatoire** pour les cas de **EAS (Exploitation et Abus sexuel)** se sont les cas dont les présumés auteurs sont des acteurs humanitaires

SI LA SURVIVANTE A DONNE LE CONSENTEMENT ECLAIRE

Pour la de Gestion des cas: Veuillez appeler **RAPHA 509 3444-0901** / **CONCERN WORLDWIDE :509 4924 00 25** / **OFAVA :509 3747 06 87** / **TOYA 3601 21 21** / **SOFA :509 3879 50 26/200 (Ligne verte)** ils veilleront à orienter la survivante vers les services spécialisés dont elle a besoin et qu'elle a choisis. l'orientation vers des services spécialisés peut également se faire par l'intermédiaire de la ligne verte

MCFDF: MSF Hollande: **8108** (pour urgence médical) CAN : **+509 37 03 1116** OIM: **8840** (urgence non médicale)

COMMUNE DE CITE SOLEIL

- Centre hospitalier Fontaine :509 4719 90 91
- RAPHA 509 3444-0901
- AVSI :509 4448 23 23 / 3401 92 84/509 4436 99 34
- Maternite Isaie Jeanty :509 3590 47 23
- MSF France :509 4945 53 03
- Hopital St Marie :509 4364 83 60

Gratuit Non Gratuit Pas d'accès/Fermé Service pour Enfant

Médicale



Psychosocial



- SOFA :509 3879 50 26/200 (Ligne verte)
- OFAVA : 509 3747 06 87 / 4175 50 60
- CONCERN WORLDWIDE :509 4924 00 25
- Fondation TOYA :3601 21 21 (Alo Toya)
- RAPHA : 509 3444-0901
- AVSI :509 4448 23 23 / 3401 92 84/509 4436 99 34

Juridico-Legal



Hébergement Temporaire



- SOFA :509 3879 50 26
- OFAVA : 509 3747 06 87 / 4175 50 60

Pour les cas de EAS :Orienter la victime vers les services de lutte contre la VBG de son choix et de ses besoins. Ou contacter lara.chlela@un.org

CIRCUIT DE REFERENCEMENT VBG DEPARTEMENT DE L'OUEST – HAITI 22 Avril 2024



Divulgateur : une survivant(e) a le droit de partager son expérience de VBG à la personne de son choix, qu'il s'agisse d'un membre de la famille en qui il a confiance, d'un ami ou d'un leader de la communauté, ou qu'il s'adresse directement à un prestataire de services VBG ou Protection ou alors à un acteur humanitaire non VBG.

Réponse immédiat Directive pour intervenant : Respectez toujours les principes directeurs de base: **Sécurité, Confidentialité, respect- Non-discrimination -Approche centrée sur la survivante** : Respect de la confidentialité et des souhaits de la survivante Fournir des informations fiables et complètes sur les services disponibles pour le soutien aux survivants de VBG et tenir compte de l'obligation de déclaration prévue par la législation haïtienne, **Obtenir le consentement éclairé**, lorsque des membres de la famille ou des tuteurs prennent des décisions au nom de l'enfant, **prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant. Signalement obligatoire** pour les cas de **EAS** (Exploitation et Abus sexuel) se sont les cas dont les présumés auteurs sont des acteurs humanitaires

SI LA SURVIVANTE A DONNE LE CONSENTEMENT ECLAIRE

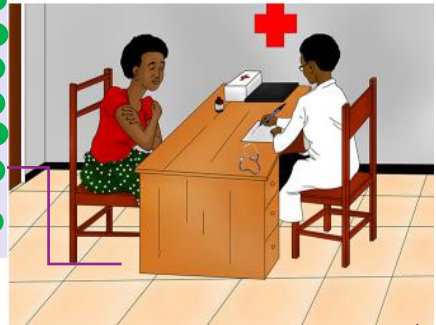
Pour la de Gestion des cas: Veuillez appeler **FADHRIS : 509 3706 08 60 / SOFA :509 3879 50 26/*200 (Ligne verte) / FOSREF :509 3658 79 29 / OFAVA :509 3747 06 87 / CONCERN WORLDWIDE :509 4924 00 25** ils veilleront à orienter la survivante vers les services spécialisés dont elle a besoin et qu'elle a choisis. l'orientation vers des services spécialisés peut également se faire par l'intermédiaire de la ligne verte

MCFDF: MSF Hollande: **8108** (pour urgence médical)  CAN : **+509 37 03 1116** OIM: **8840** (urgence non médicale)

COMMUNE DE DELMA

- Centre de santé Armée du Salut :509 3776 17 09 / 3455 90 64
- CDS :509 4315 42 90
- Hopital de l'Université La Paix :509 3462 48 80 / 3718 18 84
- FOSREF :3658 79 29
- Centre de santé Petite P. Cazeau :509 4037 92 32
- Clinique Pran Menm/MSF Hollande :509 3170 95 04
- PROFAMIL:509 3702 11 05
- Centre Médical la Famille:509 4846 39 45
- DASH:509 3464 27 65
- FADHIS: 509 3706 08 60

Médicale



Psychosocial



- FADHIS: 509 3706 08 60
- SOFA :509 3879 50 26/*200 (Ligne verte)
- Fondation TOYA :3601 21 21 (Alo Toya)
- OFAVA :509 3747 06 87 / 4175 50 60
- CONCERN WORLDWIDE :509 4924 00 25
- (AJFPD 'H) :509 3709 43 44
- RAPHA : 509 3444-0901
- Fondation AVSI :509 4448 23 23 / 3401 92 84/509 4436 99 34

Juridico-Legal



Hébergement Temporaire



- SOFA :509 3879 50 26
- OFAVA :509 3747 06 87 / 4175 50 60

Gratuit  Non Gratuit  Pas d'accès/Fermé  Service pour Enfant 

Pour les cas de EAS :Orienter la victime vers les services de lutte contre la VBG de son choixet de ses besoins . Ou contacter lara.chlela@un.org

CIRCUIT DE REFERENCEMENT VBG DEPARTEMENT DE L'OUEST – HAÏTI 22 Avril 2024

Divulgateur : une survivant(e) a le droit de partager son expérience de VBG à la personne de son choix, qu'il s'agisse d'un membre de la famille en qui il a confiance, d'un ami ou d'un leader de la communauté, ou qu'il s'adresse directement à un prestataire de services VBG ou Protection ou alors à un acteur humanitaire non VBG.

Réponse immédiat Directive pour intervenant : Respectez toujours les principes directeurs de base: **Sécurité, Confidentialité, respect- Non-discrimination -Approche centrée sur la survivante** : Respect de la confidentialité et des souhaits de la survivante Fournir des informations fiables et complètes sur les services disponibles pour le soutien aux survivants de VBG et tenir compte de l'obligation de déclaration prévue par la législation haïtienne, **Obtenir le consentement éclairé**, lorsque des membres de la famille ou des tuteurs prennent des décisions au nom de l'enfant, **prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant. Signalement obligatoire** pour les cas de **EAS (Exploitation et Abus sexuel)** se sont les cas dont les présumés auteurs sont des acteurs humanitaires

SI LA SURVIVANTE A DONNE LE CONSENTEMENT ECLAIRE

Pour la de Gestion des cas: Veuillez appeler **FOSREF :509 3658 79 29 / OFAVA :509 3747 06 87 / 4175 50 60 / CONCERN WORLDWIDE :509 4924 00 25 / TOYA: 3601 21 21** ils veilleront à orienter la survivante vers les services spécialisés dont elle a besoin et qu'elle a choisis. l'orientation vers des services spécialisés peut également se faire par l'intermédiaire de la ligne verte

MCFDF: MSF Hollande: **8108** (pour urgence médical)  CAN : **+509 37 03 1116** OIM: **8840** (urgence non médicale)

COMMUNE CROIX DES BOUQUETS

- Hopital Bon Samaritain :509 3139 06 99
- Hopital Foyer St Camille :509 3711 58 79
- Hopital Bon Repos :509 3269 19 71



Médicale



Psychosocial



- FONDATION TOYA :3601 21 21 (Alo Toya)
- OFAVA :509 3747 06 87 / 4175 50 60
- CONCERN WORLDWIDE :509 4924 00 25
- FOSREF :509 3658 79 29
- Òganizasyon Fanm Libere Ayizan :509 3459 53 10 / 3848 66 95

Hébergement Temporaire



- OFAVA :509 3747 06 87 / 4175 50 60

Juridico-Legal



Pour les cas de EAS :Orienter la victime vers les services de lutte contre la VBG de son choixet de ses besoins . Ou contacter lara.chlela@un.org

Divulgateur : une survivant(e) a le droit de partager son expérience de VBG à la personne de son choix, qu'il s'agisse d'un membre de la famille en qui il a confiance, d'un ami ou d'un leader de la communauté, ou qu'il s'adresse directement à un prestataire de services VBG ou Protection ou alors à un acteur humanitaire non VBG.

Réponse immédiat Directive pour intervenant :Respectez toujours les principes directeurs de base: **Sécurité, Confidentialité, respect- Non-discrimination -Approche centrée sur la survivante** : Respect de la confidentialité et des souhaits de la survivante Fournir des informations fiables et complètes sur les services disponibles pour le soutien aux survivants de VBG et tenir compte de l'obligation de déclaration prévue par la législation haïtienne, **Obtenir le consentement éclairé**, lorsque des membres de la famille ou des tuteurs prennent des décisions au nom de l'enfant, **prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant. Signalement obligatoire** pour les cas de **EAS (Exploitation et Abus sexuel)** se sont les cas dont les présumés auteurs sont des acteurs humanitaires

SI LA SURVIVANTE A DONNE LE CONSENTEMENT ECLAIRE

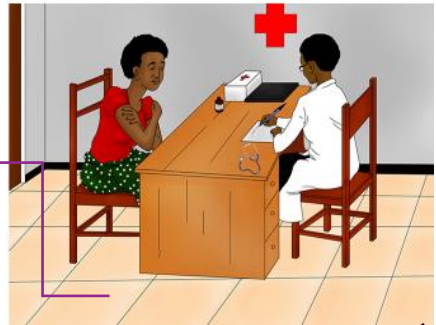
Pour la de Gestion des cas: Veuillez appeler **FADHRIS : 509 3706 08 60 / FOSREF :509 3658 79 29 / Kay Fanm :509 3701 62 30/*322 (Ligne verte) / SOFA :509 3879 50 26/*200 (Ligne verte)/SEROvie Hotline :*669** ils veilleront à orienter la survivante vers les services spécialisés dont elle a besoin et qu'elle a choisis. l'orientation vers des services spécialisés peut également se faire par l'intermédiaire de la ligne verte

MCDFD: MSF Hollande: **8108** (pour urgence médical)  CAN : **+509 37 03 1116** OIM: **8840** (urgence non médicale)

PETION VILLE-KENSCOFF-CABARET-LEOGANE-GRESSIER-FOND VERETTE-CARREFOUR FEUILLE-TABARRE-GUANTIER-PETIT GOAVE

- FADHRIS : 509 3706 08 60-**Carrefour Feuille**
- RAPHA: 509 3444-0901-**Kenscoff** 
- FOSREF :509 3658 79 29-**Petion Ville-Gressier**
- Hôpital Eliazar-Germain :509 3170 95 04-**Petion Ville**
- Hopital Notre Dame de **Petit-Goave** :509 3698 49 29
- Petits Freres et sœurs :509 3104 56 95-**Tabarre**
- Fondation SEROvie & Complexe medical d'Oge : 48 03 8933 /2940-1305/ Hotline :*669 -**Petion Ville**

Médicale



Psychosocial



- FADHRIS : 509 3706 08 60-**Carrefour Feuille**
- Clinique Pran Menm/MSF Hollande :509 3170 95 04 -**Petion Ville**
- Fondation Toya :3601 21 21 (Alo Toya)-**Petion Ville-Leogane-Verette** 
- OFAVA :509 3747 06 87 / 4175 50 60- **Petion Ville** 
- Asosyasyon Fanm Solèy Dayiti :509 3708 17 12- **Petion Ville**
- Kay Fanm :509 3701 62 30 / 509 3717 46 40- **Cabaret**
- SOFA :509 3879 50 26 -**Petion Ville-Cabaret-Leogane-Gressier-Ganthier**
- RAPHA: 509 3444-0901-**Kenscoff** 
- Fondation SEROvie & Complexe medical d'Oge : 48 03 8933/ Hotline :*669 -**Petion Ville**

Juridico-Legal



Hébergement Temporaire



- OFAVA :509 3747 06 87 / 4175 50 60- **Petion Ville**
- Asosyasyon Fanm Solèy Dayiti :509 3708 17 12- **Petion Ville**
- Kay Fanm :509 3701 62 30 / 509 3717 46 40/Hotline ***322** - **Cabaret**
- SOFA :509 3879 50 26 -**Petion Ville-Cabaret-Leogane-Gressier-Ganthier**

Gratuit  Non Gratuit  Pas d'accès/Fermé  Service pour Enfant 

Pour les cas de EAS :Orienter la victime vers les services de lutte contre la VBG de son choixet de ses besoins . Ou contacter lara.chlela@un.org

ORGANISATIONS & SERVICES

MCDFD: Ministère de la Condition Féminine et des Droits de la Femme, Lead Sous-Cluster VBG

UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la Population, Co-Lead Sous-Cluster VBG

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfant: Co-Lead Protection de l'Enfant

HCDH: Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme: Co-Lead Cluster Protection

Mécanisme PEAS: sous le leadership de la Coordinatrice Humanitaire Résidente, le réseau inter agence PSEA comprend une coordonnatrice inter agence PSEA, des points focaux PSEA des Nations unies, des ONG internationales, des ONG/OSC nationales et des parties prenantes clés.

OIM: L'Organisation internationale pour les migrations, Sous-Groupe Protection des Migrants

CAN: le centre ambulancier national de Haïti: +509 37 03 1116

FADHRIS: Femmes en Association pour le Développement d'Haïti et pour le Renforcement de l'Intégration Sociale, prise en charge médicale, cliniques mobiles intégrées VBG et Santé sexuelle et reproductive, psychosocial

Kay Fanm, Solidarité Fanm Ayisyèn-SOFA: Appui psychosocial, accompagnement juridico-légal, médical, sensibilisation et espace sur.

MSF Hollande Clinique Pran Menm: Prise en charge médicale et appui psychosocial des VBG

Fondation TOYA: Protection des filles et des jeunes femmes, appui psychosocial, développement personnel, référence médicale et accompagnement juridico-légal.

GHESKIO: Prise en charge PVVIH et TB, formation, sensibilisation, planification familiale, vaccination des femmes enceintes, consultation prénatale, consultation post-natale, prise en charge clinique et appui psychosocial des cas de VBG, espace sur et cash transfert (assistance socioéconomique), santé globale, maladies cardio vasculaires.

Médecin du monde Suisse: Prise en charge clinique et appui psychosocial des cas de VBG et cash transfert, assistance socio-économique.

OFAVA: Hébergement temporaire, formation, sensibilisation communautaire, dans les écoles, scolarisation et relocalisation.

CONCERN WORLWIDE: Accompagnement holistique aux femmes, filles et enfants victimes VBG.

JECO-LAFAMILIA: Organisation Jeunesse Combattante, prise en charge psychosocial et référencement

Hôpital de l'Université La Paix, Hôpital de l'université d'Etat d'Haïti, Centre

hospitalier Fontaine: Accouchement, prise en charge des complications obstétricales (cesariennes, avortement, etc...) et services de santé sexuelle et reproductive (consultation prénatale, consultation postnatale, prise en charge des IST, planification familiale).

Fondation SEROVie: Prise en charge Médicale et Psychosociale et d'accueil pour les Survivants dans le Département de l'Ouest à travers ces 3 grandes cliniques et une maison d'hébergement des survivants de la VBG

1) **Clinique JC Menard** adresse: 35, rue Jean Baptiste, Canape vert, Téléphone: 2919-0414, Resp de site téléphone: Yolande DUPONT/Gemina BEAUVIL, Téléphone: 4865-7483/3732-2681, Email adress: yolande.dupont@fondationserovie.org/jermitha.beauvil@fondationserovie.org

2) **CPFO** (Centre de Promotion des Femmes Ouvrières Adresse: Parc industriel, SONAPI, Boulevard Toussaint Louverture, Bâtiment 49B Resp de site: Mirlene JOANIS, / Rita JEAN CHARLES, Téléphone: 3403-2437/3880-6410 Email adress mirlenejoanis@gmail.com/mierivjcharles@yahoo.fr

3) **Complexe medical d'Oge**: Adresse: 14, Rue Oge, Petionville: Téléphone: 2940-1305 Rebecca Paul Saintilmat, Telephone: 48 03 8933 rebeccapaule.saintilmat@fondationserovie.org

4) **Kay Kolibri**: Maison d'Hébergement des Survivants de la VBG: Contact: Adresse de la clinique JC Menard: 35, rue Jean Baptiste, Canapé-Vert. Numéro de téléphone de la clinique JC Menard: 2919-0414 Numéro de téléphone du pair mobilisateur: (509) 3616-0105 Numéro de téléphone de Kay Kolibri: (509) 2912-0011

FOSREF: Planification familiale, Prise en charge IST-VIH SIDA, Hébergement

temporaire, Prise en charge médicale des cas de VBG

Avocats sans frontières Canada: Assistance juridique et judiciaire.

RAPHA House international: Soutien psychosocial / médical / économique / hébergement / prévention de la VBG / relocalisation.

Fondation AVSI: Prise en charge psychosociale, Référencement et accompagnement

médicale, Référencement et accompagnement aux services d'abris, Accompagnement économique (transport et frais médicales)

Asosyasyon Fanm Solèy Dayiti: Hébergement et accompagnement psychosocial

Òganizasyon Fanm Libere Ayizan: Appui psychosocial

Hôpital Eliazar-Germain, Hôpital Maternité de Carrefour: Équipe MSF sur place

intégré à l'hôpital pour assurer une PEC compréhensive pour tout survivant de

VBG

CDS: Prise en charge clinique et appui psychosocial des cas de VBG.

Centre de santé Armée du Salut, Centre de santé La Saline: Consultation générale et

services de santé sexuelle et reproductive (consultation prénatale, consultation

postnatale, prise en charge des IST, planification familiale).

CAPAC: Centre d'Animation Paysanne et d'Action Communautaire, prise en charge Psychosocial, Accompagnement Socioéconomique (AGR, transferts monétaires, Réinsertion scolaire

DASH: Développement des Activités de Santé en Haïti, prise en charge médicale de VBG

PROFAMIL: Promotion de la famille Haïtienne, Prise en charge médicale de VBG et Santé Sexuelle et Reproductive

CIPUH: la Cellule Intervention Psychothérapeutique d'Urgence d'Haïti 29 199000 qui est coordonnée par l'Association Haïtienne de Psychologie. Le Centre d'appel est logé à la DIGICEL.

Les survivant(e)s de violence basée sur le genre (VBG) de toute forme y compris de d'abus et exploitation sexuelle (SEA) ont le droit à la sécurité et à la dignité

Les survivant de VBG de toutes les typologies et quel que soit le contexte dans lequel l'incident a eu lieu devraient **être référés pour une assistance appropriée** pour leur sécurité, leur santé et leur bien-être psychologique et émotionnel

Les enfants survivants de VBG ou à risque de VBG devrait être référés vers des services en consultation avec des acteurs qualifiés pour répondre aux besoins spécifiques des enfants survivants des abus sexuels, procédures de protection de l'enfance en Haïti

Les incidents d'Exploitation **Abus et Exploitation Sexuel (EAS)** :une approche de tolérance zéro garantit l'obligation de signaler tout incidents de EAS ou suspicion.

Directives pour les intervenants :

- Respectez toujours les principes directeurs de base: **Sécurité, Confidentialité, respect- Non-discrimination**
- Ne prendre aucune décision sans le consentement éclairé de la survivante
- être patient, savoir écouter et ne pas juger
- ne jamais blâmer la survivante, ne pas montrer de manque de respect ou d'incrédulité
- À tout moment de la procédure de référencement , donnez la priorité à la sécurité des survivants et du personnel.

Réponse immédiat

- **Approche centrée sur la survivante** : Respect de la confidentialité et des souhaits de la survivante
- Fournir des informations fiables et complètes sur les services disponibles pour le soutien aux survivants de VBG et tenir compte de l'obligation de déclaration prévue par la législation haïtienne.
- Obtenir le consentement éclairé
- lorsque des membres de la famille ou des tuteurs prennent des décisions au nom de l'enfant, **prioriser l'intérêt supérieur de l'enfant**



- Pratiquez l'approche centrée sur la(e) survivant(e) :Prioriser les droits, les besoins et les souhaits de chaque survivant individuel.
- Permettre à la survivante de prendre TOUTES les décisions concernant l'accès aux services et le partage d'informations concernant son cas
- En cas de viol, vous avez 72 heures (3 jours) pour vous rendre dans les centres de référence et prévenir le VIH/SIDA. Vous avez 120 heures (5 jours) pour vous rendre dans les centres de référence et prévenir les grossesses non désirées. Il n'y a pas de limites pour prévenir, vous faire tester et guérir les Infections Sexuellement Transmissibles

Soutenir les enfants et les adolescents: Soyez disponible si un enfant survivant veut demander votre aide. Au cas où vous n'êtes pas capables de fournir toute aide, renvoyez les cas de protection de l'enfance à un spécialiste de la protection de l'enfance

Acteurs Humanitaires Non Spécialistes VBG

- Fournir une écoute attentive libre de tout jugement :
- Fournir des informations nécessaires sur les services disponibles et laissez-la/le survivant(e) décider.
- . Même s'il n'existe pas d'acteur VBG dans votre milieu, il peut y avoir d'autres partenaires Protection, Protection de l'enfance ou Santé Mentale pour soutenir les survivant(e)s qui ont besoin d'un soutien supplémentaire.
- Demandez au préalable la permission et avoir le consentement de la survivante avant de la mettre en contact avec d'autres personnes.

Exploitation et Abus sexuel

- Signalement obligatoire pour les cas de EAS (Exploitation et Abus sexuel) se sont les cas dont les présumés auteurs sont des acteurs humanitaires



Contact: MCFDF : mcfdfbdo@gmail.com/roniquepauljean2018@gmail.com +50943725525
UNFPA : afanda@ufpa.org/31270005